

Ventes de bétail.

Exposera à vendre en mises
vendu 31 courant, dès 9 heu-
res, devant la ferme de Pré-de-
la Pour-de-Trême, 30 vaches

conditions de paiement.
M. RUFFIEX, feu Jacques.

AVIS

Prévenir le public de la ville
de la Grue qu'il vient de s'établir
à la Grue et à la Grue-fer-
me de Pythoud, près de l'usine à

commande à l'honorable public qui
l'honorer de sa confiance pour
les pages concernant son état.

SCHMUTZ

semi-prix ordinaire,
des papiers à écrire, soit :

Papeterie à 2 fr.

Prix ord. du mag.
Boîte Fr. — 40

Papier de poste » 2 —

« petit et grand format » 1 —

« papier de meilleure qualité » — 30

« plume et 1 crayon » — 20

« cre noire de chancellerie » — 30

à 2 fr. au lieu de Fr. 4 20

« pap., 17 fr.; 5 pap., 9 fr. »

« commander une papeterie à 2 fr. »

« il vous plaît, le montant en tim-
bre non remboursement.

« Wiedershauser, papeterie,
Granges (Soleure).

« MERIE EMILE LENZ A BULLE :

Factures,

« en parchemin, etc.
« prix des plus modérés.

Bande

« pour l'hiver un do-
mestique fort et ro-
t soigner les vaches et les che-
vres conditions et références.

« D 1315 L, à Orell Füssli & Cie. à
Bulle. [553]

scieur,

« bien exercé à l'ai-
guillage, cherche à
travailler pour Nouvel-An. Il pren-
dra scierie à son compte.

« au bureau du journal. [555]

A louer

« de suite, à
Bulle, une maison bien exposée,
comportant neuf chambres et
deux cuisines. — S'adresser au
bureau du journal. [556]

Magne à louer.

« novembre prochain, le Con-
seil du Pâquier exposera en loca-
le mises publiques, la belle mon-
tagne Grosse-Schiaz, rière La
Grue.

« auront lieu au Cheval-Blanc, à
heures précises.

« Le Secrétariat communal.

A bas prix, une bonne ju-

« ment de trait.
« Pierre FRAGNIÈRE, à Gume-
rès. [544]

A placer

« de suite, chez
une famille ho-
norable de 15 ans, forte et robuste,
sans ménage et gardant des en-
fants. — au bureau du journal. [542]

Bonnier

« s'offre pour aller en
journée, soit pour
les chaussures neuves, soit pour
les vieilles. — S'adr. à Léon DESLOUX, Bulle.

Café-Chocolat: [537]

« biscuits, beignets et gâteaux.

« Environ 8000 fagots,
nœuds et foyard, chez M.
Bulle. [520]

Vivrognerie.

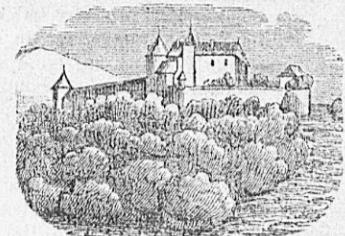
« certifiant la guérison de ma-
lades par le traitement par corres-
pondance remèdes inoffensifs de l'Éta-
t de la guérison de l'ivrognerie de
N. de Moos, Hirzel; A. Vol-
f, F. Domini Walthier, Courcha-
mbühl, Weid p. Schönenwerd;
G. Böhner (Berne); Mme Sim-
on, Ringingen.

« traitement soit avec consente-
ment du malade. Moitié des frais
de guérison. Attestations, prospec-
tus gratuits. Adresser : A l'Éta-
t de la guérison de l'ivrognerie, à
Bulle. [402]

« Imprimerie Emile Lenz.



LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse: 1 an, Fr. 3 50

» 6 mois, » 2 —

Pour l'Étranger le port en sus,
payable d'avance.

Prix du numéro : 10 cent.

On s'abonne à tous les bureaux
de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant tous les Samedis.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Pour le canton,
10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.,
la ligne ou son espace;

Réclames: 50 cent. la ligne.

Lettres et argent francs de
port.

BULLE, le 28 octobre 1887.

OPPRESSION

Demain, dans les coins les plus reculés de notre chère patrie, les citoyens suisses se rendront à l'urne pour faire choix de leurs représentants dans les conseils supérieurs de la nation. Presque partout, presque dans tous les cantons, tous les citoyens pourront exercer efficacement leurs droits et les différentes opinions obtiendront une représentation plus ou moins équitable. Les paroles de conciliation prononcées à Genève ne seront pas restées lettre morte pour les majorités.

Toute autre est la position du canton de Fribourg. La majorité libérale entend user de sa force dans toute sa plénitude et jusqu'à la dernière limite, et elle n'a consenti à céder aucun représentant à l'opposition qui cependant, malgré la pression de toute espèce et les moyens de combat les moins honnêtes, se compose encore plus du tiers du corps électoral.

Notre pauvre Gruyère, qui, depuis l'institution du Conseil national jusqu'en 1884, y avait toujours envoyé un député, continuera à en être privée; elle n'ose pas même tenter la lutte, sûre qu'elle est d'avance de la défaite!

Dans le XXI^e arrondissement, le seul où l'opposition ait espoir de faire passer des candidats, la lutte est engagée avec une âpreté et une violence inouïes par le parti libéral. Depuis quinze jours, les employés du gouvernement de toute taille courent le pays, prodigant l'argent, les menaces et le vin, — les journaux déversent l'insulte et la calomnie sur les candidats de l'opposition, les magistrats les plus haut placés se ravalent au rôle de racleurs électoraux.

La victoire de nos amis du XXI^e arrondissement est ardemment désirée dans tout le canton, leur succès sera le nôtre. Ce sera déjà beaucoup d'avoir à

Berne des députés qui puissent dévoiler dans leur vrai jour toutes les turpitudes du régime oppresseur que nous subissons.

Leur défaite serait pareillement ressentie dans tout le pays.

Voilà trois ans que l'oppression est complète, et par la force des choses, grâce à la grossière insolence de vainqueurs incapables d'une générosité quelconque, uniquement occupés à exploiter leur situation et à en tirer le plus grand profit, le plus longtemps possible, cette oppression va s'appesantissant chaque jour davantage. — Exclue des conseils de la Confédération, de toute participation au gouvernement du canton, réduits à une représentation infime au Grand Conseil, privés de tout contrôle sérieux de la gestion des deniers publics, les modérés et les radicaux n'ont plus qu'à payer les impôts; ils sont réduits au rôle de contribuables, ce sont les vaches à lait que, fort régulièrement, viennent traire les tépélets. S'ils peuvent encore veiller à leurs intérêts dans un certain nombre de communes, on cherche à entraver leur action par toute espèce de mesures vexatoires, on leur impose des baillis scolaires ou autres. — Est-ce qu'une telle situation est normale, régulière?... Il semble que les gens raisonnables et justes qui sont encore restés avec les libéraux devraient sentir toute l'iniquité, le danger même de cet état de choses et chercher à y mettre fin.

Sur le terrain fédéral — oppression! En matière cantonale — oppression! Dans les communes — oppression! Partout, oppression brutale, cynique des gens au pouvoir! D'un côté, les maîtres; de l'autre, les parias!

Ce sont des situations pareilles qui engendrent la haine, la colère, et rendent toute paix, tout travail commun impossible.

L'injustice appelle la violence et l'article qui a paru dans notre dernier numéro à cette place même n'était que le cri d'un citoyen indigné. Sans notre tempérament apathique et mou, il y a longtemps que

des cris pareils se seraient fait entendre et auraient trouvé un vif écho dans le pays.

En attendant, les yeux se portent vers Berne; les pouvoirs fédéraux sont intervenus autrefois dans le Tessin dont la situation n'était pas pire que la nôtre, bien que le sang y soit plus violent. Espérons du Conseil national, issu des élections de demain, qu'il saura faire comprendre à notre gouvernement que Fribourg est en Suisse et non pas en Turquie, que ses habitants sont des citoyens et non pas des sauvages du Paraguay!

Nouvelles suisses.

Assurances. — Le département fédéral de l'agriculture et du commerce convoquera le 31 octobre une commission qui sera chargée d'examiner la question d'un projet de loi sur les assurances en cas d'accident.

S.-O.-S. — Les recettes des chemins de fer de la Suisse-Occidentale-Simplon se sont élevées, au mois de septembre 1887, à 1,432,000 fr., soit 96,000 fr. de plus qu'en septembre 1886. Pour les neuf premiers mois de l'année, les recettes s'élèvent à 9,864,667 fr., ce qui constitue sur la période correspondante de 1886 une augmentation de 513,805 fr.

Exposition universelle de 1889. — L'enquête de l'Union suisse du commerce et de l'industrie sur la question de la participation de la Suisse à l'exposition universelle de Paris, en 1889, a rencontré partout un enthousiasme très modéré. On semble fatigué des expositions, qui coûtent beaucoup aux exposants et ne leur rapportent pas grand-chose. Jusqu'ici, l'horlogerie de Genève et les soieries de Zurich ont seules donné une réponse favorable.

Berne. — Le bataillon de carabiniers N° 3 a eu son cours de répétition ces temps passés. Il avait entrepris les derniers jours une excursion dans les montagnes et se dirigeait vers l'étroite et sauvage vallée de l'Habkeren en suivant le cours de la Zoulg. En chemin, les soldats furent quelque peu effrayés par la brusque arrivée d'un taureau. Que faire? Le

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 11

L'ÉNIGME

PAR

JULES LERMINA

(Fin.)

Mais Georges n'entendait plus, il était fou... Il s'élança vers la porte, avant qu'on pût s'opposer à ce mouvement.

— Germaine! cria-t-il.
La vieille n'était pas loin. Elle parut. Georges lui jeta ses doigts autour du poignet, puis, l'attirant, la traînant plutôt, il la jeta aux pieds de Mme de Morlaines :

— Demandez pardon à cette femme, à genoux!... le front à terre!... Ah! misérable folle!

— Monsieur de Morlaines! suppliait Marie.

— Il n'y a pas ici de M. de Morlaines! s'écria Georges d'une voix vibrante. Monsieur de Samereuil, écoutez. Il faut que vous sachiez toute la vérité...

— Georges! prenez garde! on pourrait entendre!...
— Après?... qu'importe!... Là où il y a crime il faut que justice soit faite!...

Germaine, terrifiée, n'osait pas se relever: seulement elle murmura :

— Un crime?... ne t'ai-je pas tout dit?...

— Tu as menti!...

— Moi?... j'ai vu... te dis-je... j'ai vu...

— Tu as vu Mme de Morlaines acheter d'un misérable des lettres qu'il était venu lui vendre... Tu as conduit M. de Morlaines au rendez-vous que cette honnête femme avait donné à un bandit... Oui, tu as fait cela, espionne infâme!... et le général a vu Mme de Morlaines payer, recevoir ces lettres... et tu as si odieusement joué ton rôle de Judas que M. de Morlaines a forcé sa femme à les lui remettre!...

— Il me les a prises... de force! sanglota Mme de Morlaines.

— Eh bien! ces lettres!... écoutez, monsieur de Samereuil! écoutez, Germaine! Ces lettres... étaient, non de celle que tu accusais... ces lettres avaient été écrites par ma mère, Berthe des Chaslets, à son amant... et elles prouvaient que moi, voleur de nom, j'étais le fils de cet amant... Germaine! comprends-tu maintenant?...

M. de Samereuil était foudroyé. Germaine avait poussé un cri et s'était affaissée sur le parquet. Georges, ivre de désespoir et de honte, continuait :

— Et quand cet homme, ce grand honnête, a vu s'écrouler cet édifice de souvenirs, quand il a vu cette infamie s'étendre sur les trente années du passé...

— Quand il a su, dit Marie de Morlaines avec un accent déchirant, que vous, Georges, qu'il aimait de toutes les énergies de son âme, vous n'étiez pas son fils...

— Il s'est tué! acheva Georges.

Puis, se tournant vers Mme de Morlaines :

— Et c'est vous que j'accusais!... c'est vous que j'insultais!... et vous vous courbiez... Vous alliez vous laisser par moi... qui ne suis rien ici que le fils d'un lâche suborneur et d'une femme adultère, moi, voleur d'affection et d'estime!...

— Assez! s'écria Mme de Morlaines, il faut que je vous dise toute la vérité!...

M. de Samereuil, d'un signe, l'engagea à insister. Georges l'épouvantait: le contraindre à écouter, c'était déjà une victoire remportée sur la folie.

— Voici, dit Marie. Un homme est venu, un homme d'affaires... il avait pris un prétexte, mais c'était à Mme de Morlaines qu'il voulait parler... seulement il ne savait pas que votre mère fut morte... aussi s'étonna-t-il quand il me vit si jeune... il hésitait à s'expliquer, croyant à je ne sais quel piège. Ces misérables tremblent toujours. Mais je le contraindis de parler... Il se décida. A une vente publique... après décès... il avait acheté un secrétaire... et chez lui, il avait découvert un tiroir secret... Des lettres s'y trouvaient... c'était toute une correspondance, datant de vingt-cinq ans... Il avait lu... les noms étaient écrits en toutes lettres. Une idée infernale avait traversé son cerveau: ces sortes de gens appellent cela du chantage, je crois. Alors il était venu. Je le laissais s'expliquer. Quoiqu'il doutât que je fusse la femme de M. de Morlaines, il était convaincu que j'étais une parente, sa sœur, sa fille peut-être... il me menaça de lui envoyer toute cette correspondance... il en savait des passages par cœur et me les récitait de mémoire... Alors, épouvantée, je lui demandai ses conditions. Il me fit prix à dix mille francs... Justement M. de Morlaines m'avait remis, deux jours auparavant, une somme assez importante que lui avait versée son notaire. Je

bataillon ne pouvait pourtant pas prendre la fuite; d'autre part, il n'était pas convenable de tuer simplement l'animal. Le commandant du bataillon eut une idée originale. Il réunit les trompettes et leur fit exécuter le charivari le plus abominable du monde. Le taureau, épouvanté, fit prestement demi-tour et s'enfuit à grands sauts vers les pâturages voisins. Le bataillon put alors continuer sa route.

— Le conseil exécutif a déclaré inacceptable le projet que la compagnie du Central a élaboré pour agrandir la gare de la ville de Berne, et il a prié l'autorité fédérale d'inviter les directions du Central et du Jura-Berne-Lucerne à élaborer en commun des plans et devis définitifs qui puissent servir de base à la discussion et à la décision à prendre par les intéressés.

— Un violent incendie a détruit quatorze bâtiments du village d'Epsach, dans le district de Nidau. Deux enfants sont malheureusement restés dans les flammes.

Lucerne. — La restauration de la chapelle de Sempach est maintenant achevée. Elle a coûté 22,300 fr. La Confédération a fourni 8000 fr., le clergé de Lucerne 3000 fr.; le solde a été payé par l'Etat. Le sculpteur Eggenschwyler travaille toujours au monument commémoratif de la bataille.

Soleure. — La nouvelle constitution a été acceptée par 7362 oui contre 2116 non.

— Le *Démocrate*, de Delémont, affirme que la grève des ouvriers horlogers de Granges est due à des machinations ténébreuses de maisons étrangères qui cherchent à ruiner l'industrie du pays, et il accuse formellement MM. Reichel, Steck et Trueb, de Berne, de soutenir les grévistes avec des fonds provenant de cette source suspecte.

Bâle. — Il arrive de Metz une nouvelle qui n'est assurément pas sans importance pour le commerce de la ville de Bâle. Un navire de canal est arrivé d'Anvers à Metz avec une cargaison de 2200 sacs, contenant chacun 100 kg. de blés américains; or les bateaux de ce genre peuvent aller de Metz à Nancy, de là par le canal de la Marne au Rhin à Strasbourg, enfin par le canal du Rhône au Rhin à Mulhouse, puis par le canal d'embranchement d'Huningue à la station terminale du Grand-Huningue, en sorte que Bâle peut disposer maintenant d'une communication directe par eau jusqu'à Anvers et la mer du Nord.

Saint-Gall. — On écrit de cette ville que l'aubergiste de l'Insel, M. Saluz, président de l'Union ouvrière, lequel avait présidé la séance publique des socialistes allemands à la brasserie Rick, a été attaqué dans la nuit de dimanche à lundi dans son café, au moment de la fermeture, par trois inconnus allemands, dont on n'a pu découvrir les traces jusqu'à présent; il a reçu six coups de couteau qui mettent ses jours en danger. Le bruit court que ses agresseurs sont des agents de Bismarck.

— Le plongeur Hoch est occupé à fixer des chaînes aux flancs du vapeur sombré, la *Ville de Lindau*. Ses travaux sont rendus difficiles par la quantité de limon qui se trouve en cet endroit du lac et qui trouble l'eau à chaque mouvement du plongeur. On est cependant parvenu à retirer des flots le cadavre de la femme Roll, ainsi que celui de M. Wild, de St-Gall, photographe en paysages, dont on n'avait pas soupçonné la présence sur le bateau. Le corps de cette dernière victime a été trouvé dans la cabine de seconde classe.

n'hésitai pas. Je devais accomplir mon devoir, sauver mon mari d'un épouvantable désespoir... J'ignorais que Germaine eût surpris le secret du rendez-vous, comme j'ignorais aussi que ce fut elle qui eût conduit M. de Morlaines, le soir, auprès de l'endroit où fut exécuté l'odieux marché... Je payai les dix mille francs, et les lettres me furent remises... »

Georges, affaibli, crispait ses ongles sur son front, qui s'ensanglantait.

— « Je voulais courir à ma chambre, m'enfermer, anéantir à jamais la trace d'un passé que la mort a expié... M. de Morlaines me surprit, m'entraîna dans son appartement... là, ce fut une scène horrible. Il doutait de moi. C'était moi qu'il accusait. J'eus la faiblesse de lui crier qu'il me calomniait, que je n'étais pas coupable!... Il s'exaspérait... Je compris la faute que j'avais commise... et j'avouai, j'avouai tout ce qu'il me reprochait, je me traînai à ses genoux en lui demandant pardon. C'était une affreuse comédie, et je la jouais avec tout mon cœur, avec toute ma vie!... Mais lui pensait toujours à ces lettres... il les voulait... il les exigeait... Oh! avec quelle ardeur je me débattis!... mais ma résistance même le rendit fou... Lui, si bon, si généreux! il me frappa... j'aurais voulu qu'il me tuât, si du moins, en mourant, j'avais pu anéantir ces lettres maudites... mais quand je tombai, épuisée, presque anéantie, je sentis qu'il me les arrachait... Alors je fermai les yeux... et j'attendis... »

« Ce ne fut pas un cri qu'il poussa. Ce fut un râle. Et cependant, quand je le regardai, il me sembla qu'il avait recouvert tout son calme. Je devinais pourtant l'effrayante tempête qui s'agitait dans son cerveau... J'avais une autre tâche à remplir: c'était de nier, même devant l'évidence... Hélas! je n'avais pas lu ces lettres... je ne savais pas que la vérité était à chaque ligne. Il m'écoutait, presque souriant. Alors j'eus peur que ce calme ne cachât quelque sinistre résolu-

Grisons. — Un nouvel accident de montagne est arrivé dans les Grisons. Dans la matinée du 13 octobre, une dame anglaise, qui était en séjour à Promontogno, quitta l'hôtel en compagnie du guide et chasseur de chamois Picononi père, pour aller visiter la vallée d'Albigna, en passant par le glacier qui domine la vallée de Bondasca. Sur les hauteurs, il y avait une certaine quantité de neige qui rendait la marche extrêmement pénible. Picononi, lorsqu'ils furent arrivés aux chalets, conseilla à la dame de ne pas pousser plus loin et d'opérer leur retour, mais celle-ci refusa en demandant au guide « s'il avait peur ». Un peu au-dessous du point de passage, la dame fut prise d'une faiblesse et tomba, pour rendre presque au même instant le dernier soupir. Picononi chargea son corps sur ses épaules et parcourut ainsi une grande partie de la descente, jusqu'à ce que, ses forces étant entièrement à bout, il dut la déposer sur le sol; la nuit était déjà revenue, lorsqu'il fut de retour avec la lugubre nouvelle dans le village de Promontogno.

Argovie. — La fabrique de chapeaux de paille de M. Fischer, à Dottikon, a été détruite par un incendie.

Vaud. — Le *Nouveliste* annonce que l'Etat de Vaud prépare une conversion de ses emprunts de 4 1/2 % en 3 1/2 %.

— Un grave accident est arrivé au chalet de Bucley, situé au-dessus de l'Abbaye. Deux chasseurs des Bioux venaient d'entrer dans ce chalet pour y consommer quelques provisions, lorsque l'un d'eux, voulant désarmer son fusil, fit si malheureusement partir le coup qu'il atteignit dans le dos son camarade placé à quelques pas. Ce dernier, grièvement blessé, dut être transporté à l'Abbaye et remis aux soins de M. le docteur Meylan. Son état n'est pas sans gravité, mais on espère pourtant le sauver.

— Un crime affreux vient d'être commis à Glyon. Un nommé P., qui habite à Charnex, possédait à Glyon une maison habitée par un locataire, chef d'une nombreuse famille.

Vendredi soir, à 7 heures, P. se rendit chez son locataire, M. Pittet. Il ne l'y trouva pas. Les enfants, au nombre de quatre, étaient seuls. P. leur demanda ce qu'ils faisaient. Ils répondirent qu'ils chantaient pour ne pas s'endormir. Là-dessus, P. se mit à les frapper à coups redoublés, à les mettre en pièces au moyen d'une de ces grandes serpettes en forme de ciseaux qui servent à émonder les haies.

Un des enfants est mort. Les trois autres ont été conduits le matin à l'infirmerie. Qu'on se représente la douleur du malheureux père! L'infortuné!

L'auteur de cet acte horrible rentra chez lui et se pendit dans sa grange.

— Une demande de concession pour l'établissement d'un réseau de tramways à Lausanne sera soumise aux Chambres fédérales dans leur prochaine session.

Neuchâtel. — Dans la soirée du 24 courant, Mme M., tenancière d'un débit de vin à la rue Fleury, était descendue à la cave pour y remplir un litre d'absinthe. Elle avait avec elle une lumière. Pendant qu'elle tirait au tonneau son litre d'absinthe, la liqueur s'enflamma et communiqua le feu à ses vêtements. Mme M. se mit à crier et les personnes accourues la trouvèrent étendue au fond de la cave, couverte de flammes. On se hâta de lui porter secours. Mais elle a les pieds grièvement blessés et de plus une épaule démise.

tion... je lui parlai de vous, Georges! vous qu'il aimait tant, et qui, — je me rappelle avoir employé cette expression, — aviez conquis par vingt ans d'amour le droit de vous dire son fils. La nuit s'écoula. Il me semblait presque convaincu, je ne puis dire consolé; mais je ne redoutais rien. Doucement, avec des paroles tendres et consolantes, il me força de rentrer dans ma chambre. Je n'aurais pas dû le quitter!... mais j'étais épuisée! je m'endormis sur un fauteuil... Vous savez le reste... »

M. de Samereuil pleurait. Georges, impassible maintenant, avait les yeux ouverts, fixés sur la boiserie. Ce fut un moment de mortelle agonie.

Alors Georges dit :

— Ecoutez-moi... J'avais sollicité un congé pour rester quelque temps auprès de mon... de M. de Morlaines. Je vais repartir. Ne me demandez pas de rester. C'est impossible! Ce serait me rappeler ce que je suis... Je veux avoir autour de moi l'espace des grandes mers, vivre en dehors du monde! C'est plus que ma volonté, c'est mon devoir... N'est-il pas vrai, monsieur de Samereuil? »

Le commandant inclina la tête. C'était approuver.

— Quant à vous, madame, ajouta Georges en se tournant vers M^{me} de Morlaines, je veux vous demander une grâce...

— Monsieur Georges, dit la jeune femme, jusqu'à l'heure suprême M. de Morlaines vous a aimé comme son fils... C'est de vous aimer et de vous perdre qu'il est mort... Je vous obéirai comme si lui-même me parlait...

— Je voudrais que ce secret restât à jamais enseveli dans nos âmes...

— Oh! je vous le jure! s'écria Marie.

— En partant, je vais vous laisser une procuration générale... Oui, j'agirai comme si j'étais réellement l'héritier de M. de Morlaines... Vous disposerez de sa fortune... Je ne

Genève. — Le niveau du lac ne permettant plus aux bateaux à vapeur de toucher sans danger aux ports de Bellevue et Céligny, le service des bateaux est suspendu à ces deux stations jusqu'à nouvel avis.

Nouvelles étrangères.

France. — La session de la Chambre s'est ouverte mardi.

Au début de la séance, M. Cunéo d'Ornano a demandé la nomination d'une commission de 22 membres, chargée d'ouvrir une enquête sur les scandales qui se sont produits au ministère de la guerre et ceux auxquels le nom de M. Wilson a été mêlé.

M. Cunéo d'Ornano a demandé que l'urgence fût votée pour sa proposition.

M. Rouvier, président du conseil, a combattu l'urgence, en faisant observer que l'affaire était soumise actuellement à la justice et que, dès lors, le vote de l'urgence constituerait une confusion de pouvoirs.

L'urgence a néanmoins été votée par 379 voix contre 155.

La Chambre a été nantie par M. Delattre, de la gauche radicale, d'une demande d'interpellation sur les opérations de mobilisation du 17^e corps d'armée au point de vue de la sécurité des transports de soldats. La discussion de cette interpellation est fixée au jeudi 3 novembre.

La Chambre se réunit pour nommer la commission d'enquête chargée d'examiner la question du trafic des décorations.

— Le steamer français l'*Hindoustan*, arrivé lundi de New-York, ayant encore à bord environ 3,000 tonnes de marchandises, a été détruit par un incendie dans le port de Marseille.

Les pertes atteignent plusieurs millions.

Espagne. — Un conseiller municipal de Madrid a été poignardé mercredi par un ancien administrateur de l'abattoir, congédié.

Italie. — D'après une dépêche de Rome au *Temps*, on assure que la campagne d'Afrique se bornera à une grande démonstration aux environs de Massouah, sans attaque contre les Abyssins tant qu'ils resteront dans l'intérieur.

Turquie d'Asie. — Depuis vendredi les tremblements de terre dans les districts de Sandoukli et de Karassiar (province de Brousse), se succèdent à des intervalles très rapprochés. Plusieurs villages se sont écroulés; on signale de nombreuses victimes.

Russie. — L'agence Reuter apprend de Moscou que onze agents de la sûreté de cette ville, dont un colonel et un major, viennent d'être condamnés par les tribunaux à des peines très sévères — exportation en Sibérie et réclusion — pour complicité dans des affaires de vols et autres infractions aux lois. C'est le chef d'une bande de voleurs qui aurait dénoncé les agents de police dans une lettre adressée directement au tsar.

— Dans la dernière période quinquennale, 114,000 Israélites ont été expulsés de Russie. C'est le chiffre officiel donné par le service officiel de la frontière.

Allemagne. — Le prince de Bismarck vient de prendre une mesure destinée à relever le prestige de l'Allemagne dans les territoires du sud-ouest de l'Afrique où est établi le protectorat allemand: le chancelier vient d'envoyer aux Hereros des armes et

vous demande qu'une chose... faites aimer, faites bénir sa mémoire!...

— Je m'y engage dit simplement M^{me} de Morlaines.

— Et maintenant, fit Georges en se levant, je vous dis adieu! Vous ne me reverrez jamais!...

— Mon ami! mon fils! cria M. de Samereuil en le saisissant dans ses bras.

— Ne me donnez pas le nom de fils, dit Georges d'une voix sourde, vous me faites trop de mal.

— Et moi, fit Marie en lui tendant la main, ne voulez-vous plus m'appeler votre mère?

— Ce serait vous insulter! répondit le marin avec une rudesse involontaire...

Il sortit. M. de Samereuil et M^{me} de Morlaines n'avaient pas osé le retenir.

A ce moment, tous deux s'aperçurent que Germaine avait disparu sans qu'ils se fussent aperçus de son départ.

— Mon Dieu! murmura M. de Samereuil, si elle parlait!

— Elle ne haïssait que moi, dit Marie...

Deux jours après, M^{me} de Morlaines recevait de Georges de Morlaines les pouvoirs les plus étendus pour gérer les biens que lui laissait son père.

Puis on apprit par les journaux qu'il s'était embarqué sur un navire de l'Etat, désigné pour une exploration des mers australes.

En même temps, aux faits-divers, il était fait mention d'un suicide. Une vieille femme s'était jetée dans la Seine, et son cadavre avait été transporté à la Morgue. C'était Germaine.

M^{me} de Morlaines fut avisée, six mois plus tard de la mort de Georges, qui, par testament, lui avait légué toute sa fortune. Elle a tenu le serment qu'elle avait prêté: cette fortune appartient aux pauvres.

des munitions incessantes attaquées qui se livrent à ment riches, ont et dépourvus pa et pauvres. Lors ritoire sous sa p qu'ils seraient d de leurs ennemis pire allemand av le pays protégé, tenu par aucun aucune action e non seulement n devenaient de jo dernières nouve de voler ses cha missionnaires q sentant de l'emp enlevé lui-même tion humiliante cinq cents fusils les attaques des du commissaire

Angleterre. des désordres c entre les régim discipline est g gouverneur ont soldats ont été transports de g suspects.

— Le gouver veaux désordres ment d'un régim régiment ayant à faire de les emb

— On annon lord Carmoyle), cinq millions de M^l Calmont. Le p

Les tépélets c ment, les pratic éhontée. Les ag trer les cartes d pêcher ceux-ci d veillance.

Nous engageo pendants à rési Qu'ils y réponde devoir dimanche noms de :

MM. Bourg à Fri Liecht

Le Conseil d' a adopté les proj de décret ordonn

1^o La correcti

2^o La continu construction de l territoire de la c

On autorise l salvens et de Cré ordinaire de bois

Sont nommés choud, rév. curé, de Cerniat; M. l' membre de la M^l Marie Barbe

M. Davet, Louis, Alphonse, iustitu

Tous les créancie maître-boucher, à les personnes qui on ques à faire valoir c se faire inscrire av et dépôt du titre, at tice de paix d'Albeu vembre prochain, à le but de faciliter l' leur veut prendre a enfants mineurs.

Albeuve, le 24 oct Le greffie

566]

du lac ne permettant plus de toucher sans danger aux bateaux, le service des bateaux sera supprimé jusqu'à nouvel avis.

étrangères.

de la Chambre s'est ouverte

M. Cunéo d'Ornano a demandé la commission de 22 membres enquête sur les scandales ministère de la guerre et ceux de l'Albanie.

Le conseil, a combattu l'urgence que l'affaire était soumise à la Chambre, dès lors, le vote de la commission a été voté par 379 voix.

Le conseil, a combattu l'urgence que l'affaire était soumise à la Chambre, dès lors, le vote de la commission a été voté par 379 voix.

Le conseil, a combattu l'urgence que l'affaire était soumise à la Chambre, dès lors, le vote de la commission a été voté par 379 voix.

Le conseil, a combattu l'urgence que l'affaire était soumise à la Chambre, dès lors, le vote de la commission a été voté par 379 voix.

Le conseil, a combattu l'urgence que l'affaire était soumise à la Chambre, dès lors, le vote de la commission a été voté par 379 voix.

Le conseil, a combattu l'urgence que l'affaire était soumise à la Chambre, dès lors, le vote de la commission a été voté par 379 voix.

Le conseil, a combattu l'urgence que l'affaire était soumise à la Chambre, dès lors, le vote de la commission a été voté par 379 voix.

Le conseil, a combattu l'urgence que l'affaire était soumise à la Chambre, dès lors, le vote de la commission a été voté par 379 voix.

Le conseil, a combattu l'urgence que l'affaire était soumise à la Chambre, dès lors, le vote de la commission a été voté par 379 voix.

Le conseil, a combattu l'urgence que l'affaire était soumise à la Chambre, dès lors, le vote de la commission a été voté par 379 voix.

Le conseil, a combattu l'urgence que l'affaire était soumise à la Chambre, dès lors, le vote de la commission a été voté par 379 voix.

Le conseil, a combattu l'urgence que l'affaire était soumise à la Chambre, dès lors, le vote de la commission a été voté par 379 voix.

Le conseil, a combattu l'urgence que l'affaire était soumise à la Chambre, dès lors, le vote de la commission a été voté par 379 voix.

Le conseil, a combattu l'urgence que l'affaire était soumise à la Chambre, dès lors, le vote de la commission a été voté par 379 voix.

Le conseil, a combattu l'urgence que l'affaire était soumise à la Chambre, dès lors, le vote de la commission a été voté par 379 voix.

Le conseil, a combattu l'urgence que l'affaire était soumise à la Chambre, dès lors, le vote de la commission a été voté par 379 voix.

des munitions qui leur permettent de repousser les incessantes attaques des Hottentots. Les Hereros, qui se livrent à l'élevage du bétail et qui sont relativement riches, ont été de tout temps inquiétés, traqués et dépouillés par les Hottentots, qui sont paresseux et pauvres. Lorsque l'Allemagne avait placé leur territoire sous sa protection, les Hereros avaient espéré qu'ils seraient dorénavant mis à l'abri des incursions de leurs ennemis. Leur espoir avait été trompé. L'empire allemand avait bien installé un commissaire dans le pays protégé, mais ce fonctionnaire, n'étant soutenu par aucune force armée, ne pouvait exercer aucune action en faveur de ses amis. Les Hottentots non seulement n'avaient pas perdu courage, mais ils devenaient de jour en jour plus audacieux. D'après les dernières nouvelles, ils s'étaient enhardis au point de voler ses chevaux au commissaire, et, au dire de missionnaires qui parcouraient la contrée, le représentant de l'empire allemand courait le risque d'être enlevé lui-même. Pour mettre un terme à cette situation humiliante, le chancelier a envoyé aux Hereros cinq cents fusils, qui leur permettront de repousser les attaques des Hottentots et d'assurer la sécurité du commissaire allemand chargé de les protéger.

Angleterre. — Des avis de Gibraltar disent que des désordres ont éclaté à la suite de dissensions entre les régiments anglais et irlandais et que l'indiscipline est générale. Des troupes envoyées par le gouverneur ont fait usage de leurs armes. Plusieurs soldats ont été grièvement blessés. On attend des transports de guerre qui emmèneront les régiments suspects.

Le gouvernement anglais, afin d'éviter de nouveaux désordres à Gibraltar, a ordonné l'embarquement d'un régiment irlandais; mais les soldats de ce régiment ayant refusé de s'embarquer, il sera nécessaire de les embarquer comme prisonniers.

On annonce que le jeune lord Cairns (ci-devant lord Carmoyle), vient d'hériter d'une fortune de vingt-cinq millions de francs que lui a léguée son oncle, M. M'Calmont. Le pauvre jeune homme!

CANTON DE FRIBOURG

Les tépelets continuent, dans le XXI^e arrondissement, les pratiques de la pression électorale la plus éhontée. Les agents libertards vont jusqu'à séquestrer les cartes de capacité des citoyens en vue d'empêcher ceux-ci de voter autrement que sous leur surveillance.

Nous engageons vivement tous les électeurs indépendants à résister à cette scandaleuse pression. Qu'ils y répondent en faisant, jusqu'au dernier, leur devoir dimanche, et en allant déposer dans l'urne les noms de :

- MM. Bourgnécht, anc. chancelier d'Etat, à Fribourg;
- Liechti, député, à Morat.

Le Conseil d'Etat, dans sa séance du 25 octobre, a adopté les projets de message adoptant les projets de décret ordonnant :

- 1° La correction immédiate de la Poya en régie;
- 2° La continuation par les détenus des travaux de construction de la route de Corbières-Bataille sur le territoire de la commune de Villarbény.

On autorise les communes de Châtel-sur-Montsalvens et de Crésuz à procéder à une coupe extraordinaire de bois.

Sont nommés entre autres : M. l'abbé Joseph Gachoud, rév. curé, membre de la commission scolaire de Cerniat; M. l'abbé Amédée Romanens, rév. curé, membre de la commission scolaire de Corbières; Mlle Marie Barbey, institutrice à Avry-devant-Pont; M. Davet, Louis, instituteur, à Romanens; M. Loup, Alphonse, instituteur, à Botterens.

Avis important.

Tous les créanciers de Louis PASQUIER, maître-boucher, à Albeuve, ainsi que toutes les personnes qui ont des prétentions quelconques à faire valoir contre lui, sont invités à se faire inscrire avec indication de la somme et dépôt du titre, auprès du greffe de la Justice de paix d'Albeuve, d'ici au mardi 8 novembre prochain, à 6 heures du soir, cela dans le but de faciliter l'arrangement que ce débiteur veut prendre avec ses créanciers et ses enfants mineurs.

Albeuve, le 24 octobre 1887.
Le greffier de la Justice de paix : L. Duvoy.

[566]

Mises de bois.

Il sera exposé en mises publiques à l'hôtel de l'Écu, à Bulle, le **jeudi 17 novembre** prochain, dès les 2 heures du jour, de 90 à 100 plantes de sapin sur pied, propres à billons et constructions, situées au Gros-l'Hautin, au-dessus du Paquier. Conditions de paiement favorables.

Pour voir les bois, s'adresser à M. Etienne Castella, à Ferpiclox, lequel se transportera sur les lieux à la demande des amateurs les vendredi et samedi 11 et 12 novembre.

Bulle, le 28 octobre 1887.

[571]

MEROUD, notaire.

Coutellerie.

Le soussigné prévient l'honorable public de la ville et de la campagne qu'il vient d'ouvrir en cette ville un atelier de coutellerie, momentanément derrière la fruitière.

Il se charge de toutes les réparations concernant son état, telles que : aiguisage de couteaux, ciseaux, rasoirs, armes, etc., à des prix modérés.

Il se recommande pour son travail prompt et soigné. [564] **Jean Gougain** fils.

A vendre : A bas prix, une bonne ju ment de trait.

S'adresser à Pierre FRAGNIÈRE, à Gume-fens. [544]

AGRICULTURE

Nous extrayons les lignes suivantes d'un article du *Journal d'agriculture*, intitulé :

Les instruments et machines de l'Industrie laitière à l'Exposition de Neuchâtel.

En entrant dans la vaste halle de l'Industrie laitière les regards des visiteurs étaient attirés par une superbe collection d'objets en bois, tels que barattes, brantes à transporter le lait, baquets, seaux à traire, etc., etc. Ces objets étaient fabriqués soigneusement avec les plus beaux bois que fournissent les forêts des Alpes et du Jura. Quelques-uns étaient de petits chefs-d'œuvre et en se plaçant uniquement au point de vue de la boissellerie, cette partie de l'exposition était parfaite; considérée sous le rapport de l'industrie laitière il en est tout autrement. En effet, tous ces vases de bois sont poreux et malgré tous les soins apportés à leur lavage et entretien journalier, ils s'imprègnent peu à peu de ferments acides et putrides qui nuisent à la bonne conservation du lait. La cause de beaucoup de lait aigri et gâté qui fait le désespoir des ménagères ou des fromagers doit être souvent cherchée dans le mauvais conditionnement des vases qui ont servi à la manipulation.

Partant de ce point de vue, nous préférons de beaucoup les ustensiles de tôle étamée dont une superbe collection était exposée par M. Gudel, de Lucerne. Il y avait là des baquets à lait de toutes grandeurs, fabriqués sans soudure dans une seule plaque de tôle étamée; des seaux à traire très pratiques, des bidons de transport avec une fermeture simple et pourtant hermétique, etc., etc. Tous ces ustensiles se distinguaient par un fini parfait et une construction rationnelle permettant toujours un nettoyage facile, supprimant autant que possible les soudures, les angles rentrants, les arêtes trop vives, etc., etc. Ces objets se vendent relativement bon marché et nous ne saurions trop en recommander l'emploi.

Le seul reproche que nous puissions leur adresser serait celui que le contact du fer donne un petit goût particulier au lait ou à la crème, et c'est pour cela que dans les pays qui produisent les beurres fins, la

Normandie par exemple, le lait et la crème sont toujours conservés dans des vases de terre vernissée ou vitrifiée. Nous croyons qu'il serait facile d'éviter ce « goût de fer » en remplaçant l'étamage par l'émailage ou la vitrification qui se pratiquent déjà sur une grande échelle pour les ustensiles de cuisine.

Mais revenons à nos ustensiles de bois. Que de personnes avons-nous vues arrêtées devant ces immenses barattes qui faisaient l'admiration du gros public et dire avec l'accent d'une profonde conviction : Comme c'est beau ! Comment se fait-il qu'un pareil travail ne soit pas primé ? Eh bien, au point de vue laitier, ces barattes ne sont pas du tout recommandables, premièrement pour les raisons énumérées au commencement de cet article et secondement parce que leur construction ne permet pas de les démonter et nettoyer convenablement à l'intérieur; c'est pour cette raison que le Jury ne leur a point décerné de récompenses.

Les barattes à mouvement horizontal système Lee-feldt, ou celles à mouvement vertical, système danois, sont bien préférables à tous égards; ces dernières se distinguent surtout par une construction qui permet de les démonter aisément et de nettoyer toutes les pièces avec la plus grande facilité.

Deux grandes maisons de l'étranger montraient les deux principaux systèmes d'écumeuses centrifuges qui se disputent aujourd'hui les faveurs du public.

Le principe sur lequel ces machines travaillent est le même, dans l'un et l'autre cas, le récipient dans lequel arrive le lait tourne avec une vitesse énorme et par le seul fait de la force centrifuge, la crème est séparée du lait. Ces machines sont à écoulement constant, c'est à dire qu'à mesure que le lait entre dans le récipient la crème est séparée et s'écoule par un tuyau spécial, tandis que le lait s'en va par un autre.

Les séparateurs du système de Laval sont d'une simplicité telle que le premier venu peut aisément les démonter et les nettoyer en quelques minutes ce qui permet leur emploi dans toute exploitation qui possède un manège ordinaire. M. de Laval construit aussi des écumeuses à bras qui peuvent facilement être mises en mouvement par deux hommes tournant la manivelle; ces machines fonctionnent admirablement et nous paraissent destinées à rendre de réels services dans les petites exploitations.

De son côté, M. Th. Pilter avait installé toute la série des machines pour la préparation du beurre d'après les procédés danois. Nous citerons spécialement la baratte verticale qui se distingue, comme nous l'avons déjà dit plus haut, par la grande facilité qu'elle offre pour le nettoyage parfait de toutes ses parties. Au sortir de la baratte, le beurre était placé dans la délaiteuse, machine d'invention récente, construite sur les mêmes principes que les essoruses ordinaires; elle a pour but de débarrasser instantanément le beurre de toute trace de lait par le seul fait de la force centrifuge.

Parmi les appareils recommandables, nous citerons encore l'écumeuse à froid du système Cowley, présentée par M. Th. Pilter. Ce système consiste en un grand réservoir à eau ou glace dans lequel on immerge complètement des bidons à fermeture contenant le lait. Cet appareil peut rendre de bons services partout où l'on a de l'eau fraîche ou de la glace à sa disposition.

M. G. Auberjonois, propriétaire de la laiterie de Beau-Cèdre, près Lausanne, exposait aussi deux appareils pour conserver et transporter le beurre pendant les grandes chaleurs. Ces appareils sont construits avec des matières isolantes, laites de scories, etc., qui permettent de conserver dans le récipient un certain degré de fraîcheur sans que le beurre soit en contact direct avec la glace.

Notons encore les livres de comptabilité de l'École de fromagerie de la Rüsti, près Berne et les plans de la fromagerie de Cuarnens (Vaud), que nous recommandons à l'attention des gens du métier.

Le meilleur moyen de rétablir sa santé consiste à se servir du **Bitter ferrugineux** de J. P. Mosimann, pharm. à Langnau. (Voir les annonces.) (H 2 Y)

LE MESSENGER BOITEUX

de Berne et Vevey vient de paraître et se vend partout.

Prix : 30 centimes.

La vente en gros de l'almanach sera refusée à tout débitant, libraire ou colporteur, qui vendra le *Messenger boiteux* en dessous du prix sus-indiqué. (H7754X) [568]

Lertscher & fils, éditeurs, Vevey.

On offre à vendre : Un grand billard. — S'adresser au bureau du journal. [561]

Domaine à vendre.

Pour cause de décès, le soussigné exposera en mises publiques, le 2 novembre prochain, dès les 2 heures du jour, à l'auberge du Mouton, à Avry-devant-Pont, le beau domaine qu'il possède audit lieu, de la contenance d'environ 15 poses dont l'une en bois située à proximité du domaine. — Première qualité de terrain et maison de construction remarquable.

L'entrée en possession peut avoir lieu immédiatement.
Avry-devant-Pont, le 12 octobre 1887.
L'exposant : PIERRE MOULLET.

Mises publiques.

Pour cause de décès, le soussigné exposera en mises publiques, le lundi 31 octobre courant, dès les 9 heures du matin, à son domicile, et sous de favorables conditions de paiement :

- 1° Meubles meublants;
- 2° Lingerie et literie;
- 3° Batterie de cuisine et vaisselle;
- 4° Instruments aratoires;
- 5° Récolte;
- 6° Bardeaux;
- 7° Instruments divers.

Avry-devant-Pont, le 12 octobre 1887.
L'exposant : PIERRE MOULLET.

Mises de bétail.

Pour cause d'incendie, le soussigné vendra en mises publiques le 31 octobre prochain, dès les 9 heures précises du matin, à l'auberge de l'Aigle-Noir, à Riaz, 18 mères-vaches portantes ou vèlées, 8 taures et 8 génisses portantes. Garantie pour le vêlage. Terme de paiement pour une année.

MICHEL MAGNIN, fermier, en Plaisance.
548]

Montagne à louer.

Judi 3 novembre prochain, le Conseil communal du Pâquier exposera en location, par voie de mises publiques, la belle montagne appelée la Grosse-Schiaz, rière La Tour-de-Trême.

Les mises auront lieu au Cheval-Blanc, à Bulle, et dès 2 heures précises.
Le Secrétaire communal.
557]

Mises de bétail.

Le soussigné exposera à vendre en mises publiques, le 31 octobre courant, dès 9 heures du matin, devant la ferme de Pré-de-Chêne, près La Tour-de-Trême, 30 vaches portantes.

Favorables conditions de paiement.
Laurent RUFFIEUX, feu Jacques.
564]

AVIS

Le soussigné prévient le public de la ville et de la campagne qu'il vient de s'établir comme forgeron et maréchal-ferrier, à la forge Pythoud, près de l'usine à gaz.

Il se recommande à l'honorable public qui voudra bien l'honorer de sa confiance pour tous les ouvrages concernant son état.

SCHMUTZ

Manufacture de sacs et cornets en papier

F. ANTHONIOZ

FRIBOURG
Maison fondée en 1869.
Diplôme à l'exposition de Zurich 1883 pour ses produits supérieurs.

DÉPOT GÉNÉRAL

de tous les genres de sacs en papier à l'épicerie L. TREYVAUD, Succ. de P. Michel, à BULLE

PAPIERS EN GROS

Impression de raisons de commerce sur les sacs, cornets, enveloppes, factures. [436
N. B. Ne pas confondre avec l'Industrielle.

Maladies d'estomac.

Langueur d'estomac. Dérangement des fonctions digestives; inappétence; éructation; vomissement; flatuosité; crampes d'estomac. Halcine forte. Affections du canal intestinal. Mal de ventre. Diarrhée. Constipation. Affections vermineuses. Ver solitaire. Hémorroïdes. Affections des poumons, du larynx et du cœur. Epilepsie. Maladies d'oreilles. Traitement aussi par correspondance. Remèdes inoffensifs.

Brémicker, méd. prat., Glaris (Suisse). Succès garanti dans tout cas curable. Moitié des frais payable, sur désir, seulement après guérison. [354

LE CACAO VAN HOUTEN

le meilleur et le

plus avantageux.

1/2 kilogramme suffit pour 100 tasses de chocolat.

Se vend à BULLE chez Mme Vve Remy, confiserie; à ROMONT chez M. Widmer-Metter, négociant. [531

La Filature de chanvre, lin et étoupes

de WILLY & HIRSBRUNNER, de Lenzbourg (cant. d'Argovie), bien connu pour la bonne exécution du travail à façon qui lui est confié, se recommande à tous les producteurs de chanvre, lin et étoupes. Elle reçoit ces produits en toutes conditions, broyés ou non broyés, ribés ou non ribés, peignés ou non peignés. Sur demande, on fait aussi la toile en toutes largeurs à des prix très modérés. — Pour de plus amples renseignements, s'adresser à nos dépôts : Jos. Metter, à Romont; François Kreidemacher, à Bulle. (H4689Z) [569

Le Bitter ferrugineux de Joh. P. Mosimann,

pharmacien, à LANGNAU (Emmenthal), est un remède indispensable à tous. Préparé exclusivement avec des plantes médicinales des Alpes de l'Emmenthal, le même qu'employait au XVIII^e siècle le célèbre médecin naturaliste Michel Schuppach de Langnau, avec un succès que constatent les journaux du temps. Il est particulièrement efficace contre toutes les affections qui affaiblissent le corps : contre les crampes d'estomac, l'anémie, l'épuisement et l'irritabilité des nerfs, les pâles couleurs; il est sans rival pour rétablir la santé, purifier le sang et redonner au teint toute sa fraîcheur. Ce remède a fait ses preuves. Il est accessible à toutes les bourses, car le flacon, avec indications du mode d'emploi, ne coûte que 2 fr. 50 cent. et suffit pour une cure de 4 semaines. Recommandé par les médecins. — On en trouve des dépôts chez MM. les pharmaciens; à Bulle, Gavin; Romont, Robadey. (H1Y) [19

Guérisons

de Brémicker, méd. prat., Glaris.

Les soussignés se font un devoir d'attester à M. Brémicker, méd. prat., à Glaris, la guérison complète, obtenue par lui dans les maladies suivantes :

- Goutte.
- Eruptions au visage, boutons, tannes.
- Catarrhe de l'estomac, langueur d'estomac, dérangement des fonctions digestives, inappétence, éructation, flatuosité.
- J. Imhof, Fischeln près Krefeld.
- K.-W. Schneider, Delémont.
- Pâles couleurs, anémie, frissons, pâlour du visage se succédant de rougeur, abattement, surtout dans les jambes, palpitation, asthme, inappétence, névralgie, maux de tête, diminution des règles.
- J. Hugener, Unterägeri.
- Rhumatisme, catarrhe de l'estomac.
- Mlle Hugener, Unterägeri.
- Herpès, dartres (psoriasis) démangeantes à diverses parties du corps depuis 18 ans; âgé de 62 ans.
- M. Steinmann, Oekingen.
- Catarrhe vésical chronique, épreintes; âgé de 56 ans.
- Jacques Elmiger, Oberebersoll près Hohenrain.
- Rhumatisme, troubles du système nerveux.
- J. Rätz, Messen.
- Eruptions au visage, boutons, tannes.
- J. Baumgartner, Berne.
- Goître volumineux, asthme depuis longtemps.
- G. Brunner, Königfelden.
- Dartres démangeantes, névralgie, migraines violentes, chute des cheveux.
- K. Schoop, Uttwil.
- Catarrhe intestinal chronique, constipation, flatuosité, ardeur d'urine depuis 4 ans; je fus traité par 5 médecins sans aucun résultat.
- Mlle Elise Anker; Mme Feissli-Anker, Ins.
- Catarrhe guttural, toux, expectoration, enrouement.
- J. Egli, Gattikon.
- Ver solitaire avec tête en deux heures, sans cure préparatoire; j'employais d'autres remèdes vantés dans les journaux sans aucun résultat.
- Hermine Gerber, Langenthal.
- Tâches de rousseur dès l'enfance.
- Lina Moor, Aussersihl.
- Rhumatisme depuis 25 ans, douleurs très violentes.
- G. Faas, Langenthal.
- Dartres (eczéma) démangeantes depuis 20 ans; âge 56 ans.
- Mme Küser, Küsnacht.
- Catarrhe de l'estomac, crampes d'estomac, constipation.
- Mme Bardy, Genève.
- Incontinence d'urine, atonie de la vessie dès l'enfance; âge 26 ans. Aucune récidive est arrivée.
- U. Jäggi, Oekingen.
- Gottl. Leus, Weinfelden.

Succès garanti en tout cas curable! Moitié des frais payable, sur désir, après la guérison! Aucun dérangement professionnel! Traitement par correspondance! La publication des certificats n'aura lieu qu'avec la permission absolue du reconvalescent; en tout autre cas, la pleine discrétion est assurée. [300

SCHOCOLAT
Suchard
SUPERIORITÉ INCONTESTÉE
PRIX MODÉRÉ SE TROUVE PARTOUT

Dimanche 13 novembre : [567
CASSÉE
au café de la Poste, Epagny.
Réception cordiale. Ch. BUSSARD.

M. Maillard continue à liquider tous les articles de son commerce à très grand rabais.
Lingerie, cols, parures, cravates pour messieurs de 10 à 30 cent. pièce.
Lavallières, fichus, gants. Fleurs artificielles, vases d'église à fort rabais.

A REMETTRE EN BLOC à des conditions avantageuses. Location du magasin avec un bel agencement. [442

La Filature de CHANVRE et de LIN DE HENRI STRICKLER

à Hengg près Zurich, se charge de broyer et de filer à façon, à des prix réduits, du chanvre, du lin et des étoupes, de lessiver et de tisser le fil et de blanchir la toile, garantissant un filage et un tissage supérieurs, renommés depuis plus de 30 ans.

Adresser la filasse à la station d'Altstetten près Zurich.
SEUL DIPLOME POUR LA BONNE FABRICATION de gros numéros de fil à tisser et de fil pour cordonniers à l'exposition nationale suisse à Zurich. (OF6153) [570

Dimanche 30 courant :
Jeu de fléchettes
à TIVOLI [572
Invitation cordiale. A. PERROUD.

Un bon scieur, bien exercé à l'aiguillage, cherche à se placer de suite ou pour Nouvel-An. Il prendrait aussi une scierie à son compte. S'adresser au bureau du journal. [555

Au demi-prix ordinaire, toutes sortes de papiers à écrire, soit : Une papeterie à 2 fr.

Prix ord. du mag. Fr. — 40
100 feuilles papier de poste » 2 —
100 enveloppes petit et grand format » 1 —
12 plumes d'acier de meilleure qualité » 30 —
1 manche de plume et 1 crayon » 20 —
1 flacon d'encre noire de chancellerie » 30 —
à 2 fr. au lieu de Fr. 4 20
10 pap., 17 fr.; 5 pap., 9 fr.

On n'a qu'à commander une papeterie à 2 fr. Envoyez, s'il vous plaît, le montant en timbres-poste, si non remboursement.

Niederhauser, papeterie, Granges (Soleure). [512]

J. HERMANN, à Marbach

(canton de Lucerne), envoie franco contre remboursement, mais pas au-dessous de 7 livres (3 1/2 kg.) :

Bonnes plumes de lit-neuves à 75 c., 1 fr. 50, 1 fr. 70, 2 fr., 2 fr. 20, 2 fr. 70, 3 fr., 3 fr. 50.

Duvet tout blanc à 4 fr., 4 fr. 50, 5 fr. 50, 6 à 9 fr. la livre.

Je rends particulièrement attentif sur le duvet blanc de canard à 2 fr. 20 la livre. Ce qui ne convient pas est échangé très volontiers. [526

Au moulin de Bulle:

Echange de grains et moutures diverses à façon. Boure d'épeautre. Prix modérés. [434]

Epicerie L. Treyvaud,

BULLE [342
Grand choix de conserves.

LIMES

Le soussigné fait savoir qu'il tiendra son dépôt de limes tous les jours de foire, ainsi que le second jeudi après la foire, sur la place du Tilleul, à BULLE.

Se recommande A. Raggenbass, fab. de limes, successeur de Ph. Gaudi, 261, rue de Morat, Fribourg. [463]

Ivrognerie.

Les suivants certifient la guérison de malades obtenue par le traitement par correspondance et les remèdes inoffensifs de l'Établissement pour la guérison de l'ivrognerie de Glaris (Suisse) : N. de Moos, Hirzel; A. Volkart, Bulach; F. Domini Walther, Courchapois; G. Krähenbühl, Weid p. Schönenwerd; Fr. Tschanz, Röttenbach (Berne); Mme Simendingen, inst., Ringingen.

Garantie! Traitement soit avec consentement, soit à l'insu du malade. Moitié des frais payable après guérison. Attestations, prospectus, questionnaire gratis. Adresser : A l'Établissement pour la guérison de l'ivrognerie, à Glaris. [402

DOMAINE A LOUER

A louer, pour y entrer le 18 janvier prochain (Chaire de St-Pierre 1888), le domaine de Moutaffre, situé rière Hauteville, de la contenance de 8 hectares (environ 23 poses). S'adresser au notaire FAYRE, à Bulle. [503

On désire placer de suite, chez une famille honorable, une fille de 15 ans, forte et robuste, pour aider dans un ménage et garder des enfants. — S'adr. au bureau du journal. [542

A louer : Au centre de la ville de Bulle, pouvant servir de magasins ou de bureaux, l'un pour y entrer de suite et l'autre pour le 1^{er} mai prochain. S'adresser au notaire FAYRE, à Bulle. [405

A LOUER de suite, à Bulle, une maison bien exposée, comprenant neuf chambres et deux cuisines. — S'adresser au bureau du journal. [556

A L'IMPRIMERIE ÉMILE LENZ A BULLE :

Factures,

Etiquettes en parchemin, etc. Prix des plus modérés.

ENVELOPPES COMMERCIALES avec impression de la raison sociale, depuis 5 fr.

Bulle. — Imprimerie Emile Lenz.



PRIX DE L'ABONNEMENT

Pour la Suisse: 1 fr. 50

Pour l'Étranger le double, payable d'avance

Prix du numéro 60 c.

On s'abonne à tous les bureaux de poste

BULLE

Election

Le nouveau C... le peuple suisse, seur. Sur 141 radical. Le rest... teur catholique

Pour notre c... concentrat dans... comme dans les... geois, ce sont le... Cressier, qui ont

L'histoire de... élections fribour... dans la lutte éle... tive, quoique pl... tion officielle, m... régime tépelet.

Comme toujo... dossant le harna... Ainsi qu'il conv... a fait une fois d... gion contre les c... aux électeurs c... Bourgknecht co...

Où donc est l... temple? Com... lui et de ceux q... jours qui ont pr... ministrative éta... campagne, intir... ployant les prom... nace. Toute l'arr... tépelets pur-san...

Pour la ville d... était le principa... électeurs à vend... vin et munis d'u... lique que le Cer... C'est par ces... ner le XXI^e arro...

O tépelets! so... bien digne de vo...

Nou

Conseil nation... jeure partie des... ges ses députés... remplacer ceux q... n'a été vive qu... dans le Jura, à... sanne, les oppo... des listes de can... faire passer. Ell... arguments de le... nos tépelets. Po... une représentati... nous, alors que l...